



Lettre de liaison du SMGBO

SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST - NOVEMBRE 2021

Dans cette 36ème édition

Nos actions Agricole

Lutte contre l'érosion des sols 1

Nos actions rivière

Bassin versant de l'Yvel Hyvet 2

Nos actions Agricoles

➤ Lutte contre l'érosion des sols

Les communes et les agriculteurs s'engagent dans la lutte contre l'érosion !

Suite aux fortes pluies et à des épisodes orageux, il est constaté de plus en plus de présence de terre sur les routes, de fossés bouchés, de cours d'eau qui vont sur le long terme se colmater.

Ces phénomènes érosifs concernent l'ensemble des administrés et doivent donc être solutionnés collectivement.

Pourquoi?

Lutter contre l'érosion des sols permet de protéger les biens et les personnes contre les inondations, d'améliorer la qualité biologique des cours d'eau, de préserver le potentiel des parcelles et d'assurer la pérennité de la production d'eau potable en quantité et en qualité.



Le Grand Bassin de l'Oust mène des actions pour lutter contre l'érosion qui est devenu un enjeu majeur sur le territoire.

Dans le cadre du contrat territorial, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et la Chambre régionale d'agriculture sollicitent les municipalités dont les communes sont localisées sur des masses d'eau dégradées en phosphore et/ou pesticides, pour mettre en place une démarche participative à l'échelle de leur commune.

Objectif

Localiser les zones érosives existantes, puis en concertation, proposer aux personnes concernées (exploitants, particuliers, communes) des solutions d'améliorations cohérentes à l'échelle parcellaire avec notamment l'aménagement de talus mais aussi des leviers agronomiques.



Témoignage de Monsieur Adrien Gléhello, agriculteur

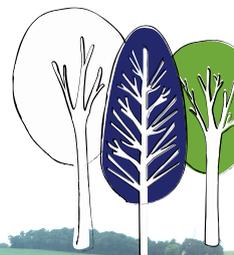
Pour éviter l'érosion et donc protéger le sol, l'implantation de bocage est importante pour mon exploitation mais aussi pour les générations futures. Remettre du bocage comporte de nombreux avantages comme éviter la perte de terre, faire de l'ombre aux vaches... Suite au diagnostic participatif anti-érosion, j'ai implanté 900 mètres de haies qui sont venues s'ajouter à toutes celles implantées auparavant. Dommage que certains propriétaires refusent les projets bocagers d'agriculteurs motivés, on m'a refusé d'implanter 500 mètres de haies !



Retours de terrain

“ Témoignage de Monsieur Bruno Chérel, élu de Gourhel

« La préservation de la nature et de la qualité de l'eau est de nos jours un enjeu majeur. Entrer dans une démarche participative pour lutter contre l'érosion permet, dans un premier temps, de se rendre compte des multiples difficultés rencontrées pour préserver l'environnement et ce dans tous les domaines : agricole, communal... D'autre part, cette démarche permet d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs qui agissent sur notre commune afin d'être en harmonie »





Nos actions rivière

➤ Bassin versant de l'Yvel Hyvet

Projet de renaturation sur le ruisseau de la Gaillarde, affluent de l'Isaugouët



Localisation du projet

Lieu-dit : La Gaillarde
Commune de PAIMPONT (35 830)
Coordonnées: 48°03'14.5"N 2°11'16.6"W



Constat initial et justification du projet

- Cours d'eau rectiligne et déconnecter de sa zone humide (aucun échange et régulation possible entre les 2)
- Problèmes de piétinement des berges du ruisseau et présence de points d'abreuvement.



calendrier et étapes

- **Juillet 2021:** début des travaux



➤ Déplacement du ruisseau rectiligne dans son talweg*



➤ Aménagement d'un franchissement, mise en place de clôture



➤ Installation de système d'abreuvement et plantations

talweg*: ligne imaginaire formée par les points les plus bas d'une vallée et suivant laquelle s'écoulent les eaux.





avant travaux



après travaux

Le ruisseau redéfini (initialement de 130 ml) se projette désormais sur un linéaire de 170 mètres.



3 mois plus tard, la verdure a recolonisé le lit majeur du ruisseau et ce dernier retrouve son écoulement naturel.



La renaturation, c'est quoi?

La renaturation est un retour à l'état naturel. Le retour des écoulements vers le cours naturel permet de restaurer les relations entre les zones humides présentes en fond de vallée et le cours d'eau. De cette façon, les capacités épuratrices et de stockage d'eau des zones humides sont restaurées, les relations nappes alluviales/cours d'eau sont rétablies, limitant ainsi les accoups hydrauliques. Cette opération doit permettre de retrouver une diversité des habitats et des espèces se rapprochant des conditions originales.



Ces travaux ont été financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, La Région et Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de L'Oust.

Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie !

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust
10 Boulevard des Carmes - BP503
56 805 PLOERMEL CEDEX
accueil@grandbassindeloust.fr
02.97.73.36.49



Retrouvez nos actualités:



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust



www.grandbassindeloust.fr